



# ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des  
Examens et concours

DEC 4

Bureau des concours

## La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités d'Aquitaine

**Vu** le décret n° 2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'État ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'Éducation Nationale et de l'enseignement supérieur ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'Éducation Nationale et de l'enseignement supérieur ;

**Vu** l'arrêté du 9 février 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

## ARRETE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Le jury du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale, session 2022 est constitué comme suit :

### Présidente :

**Mme Maud MAILLARD – DRAES - Rectorat – 33 Bordeaux**

### Membres :

Mme Sandrine SEGUIN – Provisseure - Lycée professionnel Les Menuts – 33 Bordeaux  
Mme Isabelle DIEZ – Médecin Conseiller Technique – 24 DSDEN  
Mme Cristina BUSTOS – Médecin Conseiller Technique – 33 DSDEN  
Mme Sibel BEAULATON – Infirmière Conseillère Technique – 33 DSDEN  
Mme Marina PUJOLE - Infirmière Conseillère Technique – 47 DSDEN  
M. Pierre LEMAUUR – Provisseur adjoint - Lycée Jean Capelle – 24 Bergerac  
M. Arnaud DEYCARD – IGE CN – Rectorat – 33 Bordeaux  
M. Joseph FERNANDEZ – APA – Rectorat – 33 Bordeaux  
M. Hervé SANCHEZ - Principal – Collège – 33 Gujan-Mestras

### ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 7 avril 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL